



COMITE DIRECTEUR

PV 9 CD/1

Réunion du 27/08/2019

Présents

Président : D. DURAND

Membres : Mmes TILLOL P - STORNO P - MM. LECOUR B - BOTTOU Y - EL IDRISSE M - MONNIN M - VALOT N - DA SILVA S - GIANNINI E

Absents Excusés : MM. ABBEY J - BRIEND V - PAGANT J. BERNIER P.Y (pouvoir à TILLOL P) ; Mme SEURAT ; THIBERT J (pouvoir à DA SILVA S) , FAORO P (pouvoir à LECOUR B) , DUCREUX E

Assiste : Mme CHAPON A

APPROBATION PV

Suite au mail de M. BERNIER du 1^{er} Juillet faisant une remarque concernant le dernier PV du Comité Directeur (PV218CD/20Réunion du 24/06/2019).

Concernant le paragraphe "Validation des calendriers",

Il est écrit : "Pour les jeunes PY BERNIER fait remarquer qu'il n'y a pas de brassage au niveau U13."

Il fallait noter : "Il manque une date de brassage pour les U13, le 14 septembre 2019, aligné avec la 1^{ère} journée U13 D1."

M. LECOUR B, Président de la C° des Compétitions informe le comité directeur que la journée de brassage est annulée

Le PV CD/20 du 24/06/2019 est approuvé

RETOUR COMMISSIONS D'APPEL DISTRICT ET LIGUE

Commissions d'appel District et Ligue

Suite au relevé de décisions de la LBFC concernant les différents appels :

- Le CD réintègre Thierry THIOURT dans le groupe DI conformément à la décision de la Commission Départementale d'appel du 11/07/2019, transmission à la CDA pour application
- Le CD réintègre Mickael CLERCELET dans le groupe D1 conformément à la décision du relevé de décisions de la Commission Régionale d'Appel du 1 aout 2019, transmission à la CDA pour application
- Le CD prend note de la décision du relevé de décision de la Commission d'Appel Régionale du 1 aout 2019 qui dit le club de UCCF en règle vis-à-vis du statut de l'arbitrage. Ce dossier a été transmis et traité par la commission des compétitions avec les incidences sur les différents championnats.

M. MONNIN rappelle qu'à la fin de tous PV de Commission, la phrase « *Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission compétente de la F.F.F. dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 et 190 Règlements Généraux de la F.F.F.* » doit être écrite.

INFORMATIONS DU PRESIDENT – COURRIERS

- **Affiliation du club libre Cercle Football Talant** sous le numéro 560159,
Président : BERRAHOU Moran
Secrétaire Correspondant : MARCHISET Jeremy
- Le secrétariat a relancé par mail tous les arbitres et leur club d'appartenance pour leur rappeler qu'ils n'avaient pas renvoyer leur dossier médical ou n'avait pas effectué le renouvellement de leur licence.
- Déclaration d'ententes seniors :
 - Entente sportive Tart le Haut- Varange / Aiserey Izeure catégorie Seniors D3
 - Entente sportive Tart le Haut- Varange / Aiserey Izeure catégorie Seniors D4

- Mail du Président de Chenove qui exprime son mécontentement vis-à-vis d'un membre du CD
 - Le Président s'entretiendra avec le Président de Chenove pour lever toutes ambiguïtés.
 - Le Président rappelle aux membres du Comité Directeur leur devoir de réserve ainsi que leur mission d'accompagnement et d'aide envers tous les clubs du département sans distinction.

M. MONNIN intervient sur ce courrier.

Courrier de l'UNAF : concernant le remplacement du représentant des arbitres. Pris note.

FINANCES

➤ **VALIDATION BAREME FINANCIER - COTISATIONS**

Le barème financier 2019/2020 (annexe 1) est validé par l'ensemble des membres présents du Comité Directeur avec les 2 points supplémentaires repris au CD/20 du 24/06/2019.

➤ **Demande de la Commission Départementale de l'arbitrage**

Augmentation des indemnités de match :

Pour être en phase avec le barème financier de la Ligue sur les indemnités de match des arbitres centraux, (seniors masculins, U18, U15 et féminines). Le CD valide la hausse de 4€ sur les 2 saisons 2019/2020 et 2020/2021.

Indemnisation des formateurs en arbitrage

Les formateurs Formation Initiale en Arbitrage seront indemnisés de 20€ par jour complet de formation.

- Appel à cotisation 2019/2020 des membres du CD

DTD

Validation du plan d'action technique 2019/2020 (voir annexe 2)

Le plan d'action technique 2019/2020 du District de Côte d'Or avec les orientations techniques établi par la DTD et Pierre Yves Bernier est validé.

Validation des actions Foot5 suivant les devis fournis

- 14/12 plateau Foot5 U11F 2h sur 3 terrains (10H-12H)
- 21/12 intervention MNA avec 1h30 et 2 terrains (14h30 – 16h)
- 1/02 plateau Foot 5 U15F/U18F avec 2h et 3 terrains (14h30 - 16h30)
- 8/02 plateau Foot5U13F avec 2h et 3 terrains (14h30 – 16h30)
- 7,14,21 et 28 mars plateaux U9 avec 2h et 2 terrains (10h-12h)

➤ **Commission Départementale de l'arbitrage**

Validation des groupes d'arbitres et Observateur

Groupe Arbitres D1 (16) :

Messieurs BIDAULT Philippe, BLAISON Alain, BUSONT Jérôme, CUILIER Thierry, DEGAND Frédéric, DERVAUD Alban, DUJARDIN Nicolas, FICHOT Olivier, GERAULT Aurélien, GUIDOT Oliver, HENRIETTE Alexandre, JESUS E SILVA Rudy, MASSON Sébastien, MILLE Maxence, PION Nicolas, THIOURT Thierry, CLERCELET Mickael, COLLIN Anthony

Groupe Arbitres D2 (13) :

Messieurs BERNARD Cyril, CACCAMO David, GONZALEZ Mattéo, GUERBA Haïssa, HENOT Vincent, KISSARI Houssine, MARJOLET Clémentin, MOUTARD Cyril, NOTIN Geoffrey, TCHAKMAKDI Yacine, VAILLARD Geoffrey, VIGEOLA Emil.

Groupe Arbitre D3 :

L'ensemble des arbitres non affectés dans les groupes D1 et D2 (hors arbitres assistants et non classés).

Arbitres Assistants

AZRAK Alberta - BENBOURICHE Salim - BOULLY Michel - DUTHU Gilles – KHERIBI Moncef - LEPETIT David - LIMA Cesar - PATRON Alexandre - RASSE François - TEIXEIRA Steve

Observateurs

Groupe Séniors : BOURGIN Léo – CAUMONT Serge - JOZWIAK Cédric - KISSAR Ameer – LAPERTOT Jean Yves – MOREAU Laurent – MOREUX Richard – OUTHIER Philippe - SAINT PAUL William – SARRASIN Laurent - ZGOU Mohamed

Groupe JAD : BEUCHOT Cyril – BOUTEFFAS Messaoud – CARAYON Sébastien - CHEVALIER Camille – CHEVANNE Thierry – CLERCELET Mickael – GOBEROT Sébastien – GUY Stéphane - HUOT MARCHAND Yohan - JOURDHIER Damien – MATHIEU Florian – MILLE Maxence – MOREUX Richard
RAFFESTIN Théo – SANCHEZ Anthony

Le RI de la CDA et la composition de la CDA seniors/jeunes avaient été transmis à la CRA le 2 juillet 2019 conformément aux textes.

SERVICES CIVIQUES

Pauline TILLOL se charge, en collaboration avec Peggy SEURAT de conduire les entretiens des 2 candidats au poste de service civique attribués au District de Côte d'Or.

VALIDATION ET MISE A JOUR DES COMMISSIONS

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

Président : MONNIN Michel

Membres : FAORO Pascal

CAUMONT Serge (représentant CDA)

IBANEZ Marc

NAGEOTTE Michel

NAPPEY Thierry

PACOTTE Xavier

PERROT Jean François

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Président : EL IDRISSE Mourad

Secrétaire : BAUDOT Mickaël

Membres : ES SBITI Brahim

JOZWIAK Cédric

COULIBALY Gaoussou

LECOEUCHE Ombeline

CAUMONT Serge

KISSARI Ameer

MATHIEU Florian

MOINGEON Daniel

MOREUX Richard

OUTHIER Philippe

ROUGINAT Damien

THIBERT Valérian

BRIEND Victor représentant des éducateurs

VALOT Noël représentant du comité directeur.

CDA SECTION JEUNES

Responsable : MATHIEU Florian

Membres : BOUTTEFAS Messaoud
EL IDRISSEI Mourad
GOBEROT Sébastien
HUOT MARCHAND Yohan
KISSARI Ameer
REMOND Cyrille
ROCHE Mickaël
SANCHEZ Anthony

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS SENIORS ET JEUNES

Président : LECOUR Bernard

Membres : BRUNEL Nicolas
DA SILVA Sérafin
FAORO Pascal
NAUDET Jean Pierre
PAGANT Jean Marie
FREREJASCQUES Alain
VALOT Noël
BELORGEY Benoit

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Présidente : STORNO Pascale

Membres : VALOT Noel
SEILLER Jean Pierre
MORLET Jean Claude
MERCIER Jean Luc
BOUDOT Denis
MOREUX Richard, représentant de la CDA.

COMMISSION DEPARTEMENTALE ESPRITS SPORTIFS ET ETHIQUE

Président : BOTTOU Yves Patrick

Membres : MONNIN Michel
COLTAT BENEL Katherine
EL IDRISSEI Mourad

COMMISSION DEPARTEMENTALE FEMININE

Présidente : DUCREUX Elodie

Membres : BENOIT Philippe
LOUVION Camille
MAIRET Morgane
MAIRET Yannis
PARIZOT Emmanuelle
URBANIACK Anastasia
URBANIACK Nathalie
VIEILLARD DE PERCIN Céline

COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT DIVERSIFIE

Président : DA SILVA Sérafin

Membres : BERNIER Pierre Yves

SEURAT Peggy
DURAND Daniel
THIBERT Valérian
SIRDEY Isabelle
SALEH Hadi
SIMOES Paulo
CHAMPAGNAT Jordan
BELORGEY Benoit
DRISSI EL BOUZAÏDI Khalid

COMMISSION RECRUTEMENT ET FIDELISATION DE L'ARBITRAGE : en attente

COMMISSION DEPARTEMENTALE TECHNIQUE

Président : BERNIER Pierre Yves

Membres : CHAMPAGNAT Jordan

PERRIN Valérian
GERMAIN Geoffrey
VIAULT Sébastien
FEZEU Daniel
SAVARINO Marie
SMAH Medhi
BERTHIER Pierre Alexandre
BRIEND Victor
BRUNET Valentin
BRUYAS Corentin
CLEMENT Come
DAURELLE Adrien
DEFER Flora
FEVRIER Adrien
KERROUM Pierre
LEBRE Alexandre
LETRECHER Thomas
MAUCHAND Maxime
MOUGEOT Johnattan
PASDELOUP Lucas
POUILLAT Baptiste
ROCHE Mickaël
ROSSI Ludovic
TAÏANA Franck.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Président : GIANNINI Eric

Membres : BORSATO Michel

CHEVANNES Thierry
EL IDRISSEI Mourad
JANIN Dominique
PACOTTE Xavier
(Le représentant des arbitres au comité directeur)

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DES EDUCATEURS

Président : BERNIER Pierre Yves

Membres : THIBERT Jérôme

BALISSETTI Françoise

BRIEND Victor

SERVAL Christophe

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS

Président : FAORO Pascal

Membres : VALOT Noël

LECOUR Bernard

PAGANT Jean Marie

POINTS DES COMMISSIONS

Commission des Compétitions : Début des championnats le 1/09/2019 pour la D1, D2 et D3 et le 8/09/2019 pour la D4.

Le tirage au sort du 1^{er} tour de la CCO sera effectué le 27 aout 2019 à 14 h 00

CDA :

Un point est fait sur le renouvellement des arbitres.

Situation sur les désignations des arbitres assistants en Ligue : Le Président demande à la CDA de ne pas désigner les assistants en Ligue comme les Districts de la HAUTE SAONE et le DOUBS afin de ne pas léser les clubs de District.

Prochain Comité Directeur le : lundi 4 novembre à 18h30

Assemblée Générale : à Gilly les Citeaux (AS Vougeot) le samedi 30 novembre à 9h00

La séance est levée à 21h15

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission compétente de la F.F.F. dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 et 190 Règlements Généraux de la F.F.F.

La secrétaire de séance : A. CHAPON

Le Président : D. DURAND

